ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 18577

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire sur la charge importante de travail scolaire exigée des élèves du primaire à la maison. La circulaire du 6 septembre 1994, la dernière publiée sur ce sujet, précise que le travail après les cours devrait se limiter à des leçons à apprendre. Or, la réalité montre que les écoliers sont la plupart du temps soumis à une surcharge de travail lorsqu'ils rentrent chez eux. De plus, les spécialistes du comportement des enfants s'accordent à dire qu'un écolier, entre six et onze ans, ne peut fixer son attention plus de six heures par jour. En conséquence, elle lui demande quelles sont les initiatives qu'il entend mettre en oeuvre pour faire appliquer cette circulaire.

Texte de la réponse

Pour l'école primaire, depuis 1956, il ne devrait plus exister de devoirs écrits à la maison. Mais la réglementation n'exclut pas que des lectures ou des tâches de mémorisation (résumé d'une leçon, poème, etc.) puissent être demandées hors du temps scolaire. Ainsi, s'il n'est pas anormal qu'il y ait quelques tâches à effectuer après la classe, elles doivent être dosées en quantité de manière appropriée à l'âge et aux capacités d'attention, et bien réparties dans le temps. Elles ne doivent porter que sur des domaines et des sujets travaillés à l'école. Elles ne doivent en aucune façon avoir un caractère de punition. Bien compris, ces travaux peuvent être, pour les parents, un support de communication avec leur enfant sur sa scolarité.

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18577
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : enseignement scolaire
Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3773
Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5395